

2- Au niveau des migrants :

Dans chacun des sites, il y a un risque évident de bouffées épidémiques avec l'arrivée des migrants qui proviendront de régions à paludisme saisonnier à endémicité faible ou modérée dont l'"immunité" est faible sinon inexistante.

IV- MESURES A PRENDRE.

1- Mesures sanitaires :

Surveillance et traitement des populations, singulièrement des migrants, par les Services de Santé de Base mis en place dès le début des travaux.

- Chimiothérapie curative : traitement à dose unique (10 mg/kg) de chloroquine de tous les cas confirmés ou suspects.

- Chimio prophylaxie des groupes vulnérables (enfants de 0 à 5 ans, femmes enceintes, migrants sans immunité).

2- Lutte antivectorielle :

2.1. Lutte antilarvaire par gestion de l'environnement (nivellement de terrain, remblayage et compactage des "creux"...) par les collectivités locales. Mais cette lutte n'atteindra pratiquement qu'une partie des populations d'*A. gambiae* et ne touchera pas les autres vecteurs.

2.2. Lutte anti-imagocide :

- Protection individuelle, essentiellement par l'emploi de moustiquaire (Education Sanitaire soutenue).

- Pulvérisations intradomiciliaires d'insecticides rémanents (DDT) dans les cités de travailleurs à l'initiative des employeurs.-

(1)- Cette communication a été développée à partir des deux rapports suivants, que l'on peut se procurer auprès du Service d'Entomologie du Centre Pasteur du Cameroun - B.P. 1274 - YAOUNDE.-

B I B L I O G R A P H I E.

CHAUVET G. (1981). - Etude prospective sur les conséquences de la création d'un barrage-réservoir (Magba), Province de l'Ouest, sur les populations d'insectes vecteurs d'endémies humaines. - Doc. Multigr. n°8/81/Ent. Méd/Centre Pasteur/ORSTOM, 13 p.

CHAUVET G. et BARBAZAN P. (1981). - Etude prospective sur les conséquences d'un barrage-réservoir (Lagdo, Province du Nord) sur les populations d'insectes vecteurs d'endémies humaines. - Doc. Multigr. n° 9/81/Ent. Méd/Centre Pasteur/ORSTOM, 26 p., 1 carte.-

LUTTE ANTIVECTOIRELLE ET SON IMPACT SUR LA PREVALENCE ET L'INCIDENCE DU PALUDISME A DJOUMOUNA.

par

P. BITSINDOU, P. CARNEVALE.\*

R é s u m é.

Une opération de désinsectisation a été entreprise à DJOUMOUNA (R.P. du Congo). Son but était d'évaluer l'impact de 2 aspersions intradomiciliaires (à 4 mois d'intervalle) avec un pyréthrénoïde de synthèse (la K. Othrine R.) à effet "repellent" et rémanent.

Après pulvérisations intradomiciliaires, l'analyse des enquêtes longitudinales intégrées entomo-parasitologiques réalisées a montré que le seuil critique de transmission du Paludisme pouvait être évalué à un niveau environ 10 fois inférieur à celui sévissant effectivement dans ce village.

SUR LE PLAN ENTOMOLOGIQUE :

- La densité anophélienne est passée de quelques 100 piqûres par homme par nuit en mars et mai à environ 10 piqûres par homme et par nuit, peu après le premier traitement. Notons que dans la zone non traitée le rythme de piqûres est resté presque stable (au moins 50 piqûres par homme et par nuit).
- L'indice sporozoïtique des moustiques est passé de 4 à 5 % à 1 % au plus à partir d'octobre.

SUR LE PLAN PARASITOLOGIQUE :

La très forte réduction de la densité anophélienne (de 10 fois) obtenue par le 1er traitement intradomiciliaire n'a pas été suivie d'une diminution notable des infections palustres (surveillance des indices plasmodiques dans le village traité). Ceci se comprend parfaitement dans la mesure où le niveau de la transmission n'a pas été suffisamment abaissé pour que les seuils critiques soient atteints.

Cette constatation met bien en relief l'importance d'une bonne connaissance de l'Epidémiologie quantitative et d'une analyse entomo-parasitaire afin de mieux estimer l'efficacité d'un traitement antivectorel dans la lutte antipaludique.-

\* CENTRE ORSTOM de BRAZZAVILLE, Laboratoire d'Entomologie Médicale et Parasitologie, Département du Paludisme - B.P. 181 - BRAZZAVILLE - R.P. CONGO.-

Financement Programme ROUSSEL-UCLAF - Groupe d'Etude du Paludisme en zone Afro-Tropicale, Equipe ORSTOM de Brazzaville.-

3 nov / O.R.S.T.C.M. Fonds Documentair  
85 / N° : 18 756  
Cote : B.

# OCEAC

Organisation de Coordination  
pour la lutte contre les Endémies  
en Afrique Centrale

## XIV<sup>e</sup> Conférence Technique

Yaoundé 20 - 23 avril 1982

Secrétariat Général

B. P. 288 - Yaoundé - République Unie du Cameroun

Tél. 23-22-32 26 JUL 1985

18747 → 18707  
B 78 11



18747  
O.C.A.

16.929